

LETTRE OUVERTE AUX PRATICIENS

Le handicap fait peur ; cette constatation, n'est ni originale en France, ni rassurante. La société, telle qu'elle est actuellement, nous enseigne qu'il faut être sinon beaux, tout au moins présentant un aspect peu dérangeant ; Elle nous enseigne aussi que nous devons nous intégrer au mieux par notre situation, notre position sociale, nos relations, à telle ou telle partie de cette société.

Le handicap, représente, à la fois une anomalie physique, mentale ou même les deux, qui gêne un certain nombre de personnes dites normales. Le handicap dérange car il concrétise les peurs, en particuliers, celle de devenir « comme ça ». Il fait également « tache » dans le contour bien policé de notre société.

Il est un fait avéré et par conséquent bien triste : la France, qui pourtant est le pays des droits de l'homme, affiche un retard important sur ces voisins en matière de compréhension, d'intégration, et de soins à ces personnes handicapées.

Quand on étudie l'état des lieux de la santé bucco-dentaire des personnes handicapées et plus particulièrement, les déficients mentaux, on ne peut que déplorer qu'il soit aussi catastrophique aussi bien chez les résidents des foyers d'accueil que chez les personnes restant à leur domicile. Cela est d'autant plus injuste que le système de santé français et le système de protection sociale sont réputés pour leur qualité.

Le rapport entre le premier paragraphe et le niveau de santé des personnes handicapées semble évident. A quoi cela pourrait-il servir de les soigner aussi bien que les autres ? Nous pourrions parodier une célèbre devise en disant : « Cachons les et vivons heureux »

C'est pour apporter notre pierre à cet édifice, bien peu solide encore, que l'Association « Handident Midi-Pyrénées » a été fondée.

Appartenir à Handident, c'est bien mais ce n'est pas toujours suffisant ; cela implique une prise de conscience et un certain nombre de devoirs. Nous devons tout faire pour faire en sorte que les personnes handicapées qui nous sont adressées, soient **toutes**, accueillies et traitées selon les règles de la Déontologie et du prendre soin. C'est, aussi, pour ces personnes à besoin spécifiques, que le mot praticien traitant doit prendre tout son sens.

Les personnes handicapées ne demandent ni pitié, ni commisération, ni même souvent de complaisance. Par contre elles sont dignes comme tout un chacun, de respect et d'attention.

La communication, instrument indispensable à la vie de tous, devient là capitale. C'est souvent l'absence de communication qui est à l'origine des dysfonctionnements de notre société. Pensez simplement quel plaisir immense vous pouvez procurer à une personne handicapée, seulement en l'écoutant et en communiquant avec elle.

Le réseau Handident Midi Pyrénées est relativement bien réparti sur le territoire de la région. Vous avez donc des collègues Handident autour de votre lieu de travail. Si un jour, vous ne pouvez accueillir une personne handicapée souffrant ou désirant simplement des soins bucco-dentaires, c'est à vous qu'incombe le devoir de vous renseigner auprès de vos confrères proches et de trouver un rendez-vous à cette personne. C'est un devoir, et il faut le faire.

Les personnes handicapées sont des personnes blessées dans leur intégrité physique, morale ou psychique. Nous pouvons démontrer, que le corps des chirurgiens dentistes a voulu et a su réparer une injustice.

Ne le disons pas, faisons-le !